|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| TEMPS CLIMAT EAU | **Organisation météorologique mondiale**  **COMMISSION DES SERVICES ET APPLICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, CLIMATOLOGIQUES, HYDROLOGIQUES, MARITIMES ET ENVIRONNEMENTAUX**  **Troisième session** Bali, Indonésie, 4-9 mars 2024 | **SERCOM-3/Doc. 4.3(2)** |
| Présenté par: Président du SC-AVI  18.XII.2023  **VERSION 1** |

**POINT 4 DE L’ORDRE DU JOUR: RÈGLEMENT TECHNIQUE ET AUTRES QUESTIONS TECHNIQUES**

**POINT 4.3 DE L’ORDRE DU JOUR: Services destinés à l’aviation**

# Mise À jour de la publication intitulÉe *Messages et prÉvisions d’aÉrodromes – Guide d’utilisation des codes* (OMM-N° 782)

|  |
| --- |
| **rÉsumÉ** |
| **Document présenté par:** Le président du Comité permanent des services à l’aviation  **Objectif stratégique 2024-2027:** Objectif 1.4 – Accroître la valeur des informations et services météorologiques d’aide à la décision et innover dans ce domaine  **Incidences financières et administratives:** Dans les limites prévues par le Plan stratégique et le Plan opérationnel 2024-2027  **Principaux responsables de la mise en œuvre:** la SERCOM avec l’aide de l’INFCOM  **Calendrier:** 2025  **Mesure attendue:** Examen et adoption du projet de résolution de la SERCOM |

Note de l’éditeur. Dans le présent document, il est fait référence à l’Amendement 82 au lieu de l’Amendement 81 de l’Annexe 3 de l’Organisation de l’aviation civile internationale (OACI), dont l’entrée en vigueur est prévue pour novembre 2025 au lieu de novembre 2024. Ces modifications, que le Secrétariat indique par "~~81~~82" et "~~2024~~2025" respectivement, résultent d’un retard récent (novembre 2023) freinant l’adoption par l’OACI d’un amendement à l’Annexe 3, *Assistance météorologique à la navigation aérienne internationale*. Ce retard a porté à conséquence quant à la date de mise à jour de la publication [OMM-N° 782](mailto:https://library.wmo.int/idurl/4/30224). Pour l’essentiel, la mise à jour de celle-ci est retardée de 12 mois par rapport à ce que prévoyait la recommandation 2 (SC-AVI-3), c’est-à-dire pour 2025 au lieu de 2024.

# CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

### Mise à jour de la publication *Messages et prévisions d’aérodromes – Guide d’utilisation des codes* (OMM-N° 782)

Contexte

1. En vertu de son mandat, le Comité permanent des services aéronautiques est chargé, entre autres, d’élaborer et de mettre à jour les dispositions du Règlement technique de l’OMM et les documents d’orientation qui les accompagnent. Par conséquent, le Comité évalue régulièrement les publications réglementaires et non réglementaires de l’Organisation dans le domaine de la météorologie aéronautique dont il est responsable, afin de déterminer dans quelle mesure celles-ci sont toujours nécessaires et, le cas échéant, si elles doivent être mises à jour.
2. La publication intitulée [*Messages et prévisions d’aérodromes – Guide d’utilisation des codes*](https://library.wmo.int/idurl/4/30224) (OMM-N° 782) a été mise à jour pour la dernière fois en 2022. Le manuel est un guide pratique des codes de météorologie aéronautique, en particulier des messages METAR, SPECI (supplément TREND compris) et TAF, qui font partie intégrante des rapports et des prévisions météorologiques fournis aux aérodromes utilisés par les services de météorologie aéronautique et l’aviation civile internationale dans le monde entier. Le contenu du manuel ne doit pas s’écarter de l’Annexe 3 – *Assistance météorologique à la navigation aérienne internationale –* de l’Organisation de l’aviation civile internationale (OACI) ni des *Procédures pour les services de navigation aérienne – Météorologie* (PANS-MET) de l’OACI (Document 10157) à paraître. Le *Manuel des codes* (OMM-N° 306), [Volume I.1 – Codes internationaux, Partie A – *Codes alphanumériques*](https://library.wmo.int/idurl/4/35713) et [Volume I.3 – Codes internationaux, Partie D – *Représentations dérivées de modèles de données*](https://library.wmo.int/records/item/35769-manual-on-codes-volume-i-3-international-codes?language_id=13&back=&offset=1), est également pertinent pour le guide.

Portée de la mise à jour

1. Selon toute attente, l’Amendement 82 portant modification de l’Annexe 3, et prévu pour entrer en vigueur en novembre 2025, ne devrait entraîner qu’un nombre restreint de changements concernant les codes utilisés en météorologie aéronautique. À l’exception d’ajustements mineurs de certaines notes de bas de page, aucune grande modification de fond n’est proposée pour les modèles METAR, SPECI (supplément TREND compris) et TAF. Nonobstant, certains changements sont proposés qui concernent le nombre de groupes de portée visuelle de piste (RVR) pouvant être indiqués dans les messages METAR/SPECI lorsqu’ils sont diffusés en code alphanumérique par rapport au format IWXXM (Modèle d’échanges de renseignements météorologiques de l’OACI), et qui portent aussi sur les températures de l’air et du point de rosée, désormais indiquées au dixième de degrés Celsius près lorsque les messages METAR/SPECI sont diffusés au format IWXXM. En conséquence, le Comité permanent a préparé une proposition de mise à jour de la publication OMM-N° 782, [disponible ici](https://filecloud.wmo.int/share/s/K5hEwnVtRBS9gkbFUgjSzQ), afin de rester en phase avec les changements susmentionnés.
2. Sous réserve de l’adoption par l’OACI de l’Amendement 82 à l’Annexe 3 et de la réintroduction qui s’ensuit de Procédures de l’OACI pour les services de navigation aérienne – Météorologie, il y a nécessité à ce que l’OMM publie une mise à jour de la publication OMM‑N° 782. Dans le cas improbable où l’OACI déciderait de ne pas adopter les parties de l’Amendement 82 relatives à la diffusion des rapports METAR/SPECI (TREND compris) et TAF, l’OMM aurait tout intérêt à prendre ses dispositions pour s’assurer la souplesse nécessaire afin de modifier, voire retirer, tout ou partie de la mise à jour proposée de la publication OMM‑N° 782, puisque les orientations de l’OMM doivent continuer de correspondre aux dispositions de l’OACI.
3. Par la [recommandation 2 (SC-AVI-3)](https://community.wmo.int/en/activity-areas/aviation/meetings/sc-avi-3), le Comité permanent des services à l’aviation, réuni à sa troisième session du 12 au 14 septembre 2023 à Exeter, au Royaume‑Uni, a approuvé une proposition de mise à jour de la publication OMM-N° 782 et a recommandé que la SERCOM adopte une résolution y relative.

**Mesure attendue**

1. Compte tenu de ce qui précède, la Commission des services est invitée à adopter la résolution ci-après.

## PROJET DE RÉSOLUTION

## Projet de résolution 4.3(2)/1 (SERCOM-3)

## Mise à jour de la publication intitulée *Messages et prévisions d’aérodromes: Guide d’utilisation des codes* (OMM-N° 782)

LA COMMISSION DES SERVICES ET APPLICATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, CLIMATOLOGIQUES, HYDROLOGIQUES, MARITIMES ET ENVIRONNEMENTAUX,

**Prenant note** du fait que le Comité permanent des services à l’aviation (SC-AVI) est chargé, entre autres, d’élaborer et de mettre à jour les dispositions du Règlement technique, et les documents d’orientation correspondants de l’OMM dans le domaine de la météorologie aéronautique et des services pour l’aviation;

**Se félicitant** de l’élaboration par le Comité permanent d’une proposition de mise à jour en ~~2024~~2025 *[Secrétariat]* de la publication intitulée *Messages et prévisions d’aérodromes: Guide d’utilisation des codes* (OMM-N° 782), [disponible ici](https://filecloud.wmo.int/share/s/K5hEwnVtRBS9gkbFUgjSzQ), qui aligne le Manuel sur l’Amendement ~~81~~82 *[Secrétariat]* à paraître de l’Annexe 3 – *Assistance météorologique à la navigation aérienne internationale* à la Convention relative à l’aviation civile internationale et sur les nouvelles *Procédures de l’OACI pour les services de navigation aérienne – Météorologie* (Document 10157), à paraître également, de l’OACI;

**Ayant été notifié** de la recommandation 2 (SC-AVI-3) relative à l’approbation par le Comité permanent d’une mise à jour de la publication [*Messages et prévisions d’aérodromes: Guide d’utilisation des codes*](https://library.wmo.int/records/item/56368-messages-et-previsions-d-aerodromes?language_id=13&back=&offset=1)(OMM-N° 782), proposée pour ~~2024~~2025 *[Secrétariat]*,

**Décide** d’approuver ladite proposition de mise à jour en ~~2024~~2025 *[Secrétariat]* de la publication *Messages et prévisions d’aérodromes: Guide d’utilisation des codes* (OMM-N° 782);

**Prie** la Secrétaire générale:

1. D’attendre l’adoption prévue par l’OACI de l’Amendement ~~81~~82 *[Secrétariat]* de l’Annexe 3 et des nouvelles *Procédures de l’OACI pour les services de navigation aérienne – Météorologie* (entrée en vigueur prévue le ~~28 novembre 2024~~27 novembre 2025) *[Secrétariat]*) avant de procéder à la finalisation de la mise à jour de la publication *Messages et prévisions d’aérodromes: Guide d’utilisation des codes* (OMM-N° 782);
2. Sous réserve que le point 1) aboutisse, de prendre les dispositions nécessaires pour qu’il soit rapidement procédé à la publication de l’ouvrage *Messages et prévisions d’aérodromes: Guide d’utilisation des codes* (OMM-N° 782);

**Demande** au président de la Commission des services et applications météorologiques, climatologiques, hydrologiques, maritimes et environnementaux (SERCOM), avec l’aide du président de la Commission des observations, des infrastructures et des systèmes d’information (INFCOM) et celle du président du Conseil de la recherche, de concert, si nécessaire, avec l’OACI, de continuer à veiller à ce que la publication *Messages et prévisions d’aérodromes: Guide d’utilisation des codes* (OMM-N° 782) fasse l’objet de révisions périodiques et des mises à jour nécessaires, conformément aux procédures établies.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_